

INTRODUCTION D'UN CONGE RENON

Vous quittez votre logement ?

Version 2023.12



Procédure

Vous devez :

- envoyer votre congé renon à La Sambrienne
- préparer votre déménagement et remettre le logement dans son état initial
- attendre le délai de 3 mois de préavis pour réaliser l'état des lieux de sortie et remettre vos clefs

La Sambrienne :

- réceptionne votre congé renon et vous envoie un accusé de réception
- vous contacte une semaine avant la fin du préavis pour fixer le rendez-vous d'état des lieux de sortie
- calcule ensuite votre décompte de sortie et vous le fait parvenir à votre nouvelle adresse



Délai de préavis

- Avant de mettre fin à votre contrat de bail, vous devrez respecter un délai légal de préavis mentionné dans votre contrat de bail initialement loué. Celui-ci prend cours à partir du premier jour du mois qui suit celui au cours duquel vous avez envoyé votre congé renon. Par exemple, pour un préavis de 3 mois, le congé renon envoyé le 15 mars, prendra effet le 01 avril et la fin du contrat de bail aura lieu le 30 juin qui suit. Anticipez donc votre départ.
- Le délai de préavis peut-être réduit, moyennant l'accord écrit de La Sambrienne, uniquement dans les cas repris sous le cadre 3 plus bas.
- Il est fortement recommandé d'envoyer le congé renon soit par lettre recommandée à la poste soit via l'Espace locataire sur www.lasambrienne.be. De cette manière, vous avez la preuve de la date d'envoi.



Important

- Le loyer doit être payé jusqu'à la fin du contrat de bail.
- Le décompte de sortie sera envoyé à votre nouvelle adresse dans un délai moyen de 3 mois à dater de votre départ. Il est donc important de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Il tiendra compte, en fonction de votre cas, des retards et avances de loyer, de la garantie locative et des intérêts à rembourser, des frais de remise en état initial du logement et tout autre montant à payer et à rembourser.
- Si vous nous louez séparément un garage ou un emplacement de parking, le délai légal de préavis est d'un mois. Il vous est possible de coordonner la fin de la location avec celle du logement. Pour ce faire, il vous suffit de le renseigner sur votre congé renon.



Vous souhaitez remettre votre garage ?

Vous devez :

- envoyer votre congé renon à La Sambrienne
- remettre le garage dans son état initial
- attendre le délai de 1 mois de préavis pour réaliser l'état des lieux de sortie et remettre vos clefs

La Sambrienne :

- réceptionne votre congé renon et vous envoie un accusé de réception
- vous contacte une semaine avant la fin du préavis pour fixer le rendez-vous d'état des lieux de sortie
- calcule ensuite votre décompte de sortie et vous le fait parvenir à votre adresse



Délai de préavis de 1 mois

- Avant de mettre fin à votre contrat de location, vous devrez respecter un délai légal de 1 mois de préavis à partir du premier jour du mois qui suit celui au cours duquel vous avez envoyé votre congé renon. Par exemple, pour un congé renon envoyé le 15 mars, la fin du contrat de bail aura lieu le 30 avril qui suit.
- Il est fortement recommandé d'envoyer le congé renon soit par lettre recommandée à la poste soit via l'espace locataire sur www.lasambrienne.be. De cette manière, vous avez la preuve de la date d'envoi.



Comment nous renvoyer votre congé renon ?

Il existe plusieurs possibilités pour nous renvoyer vos documents :

site web

utilisez l'espace locataire sur
www.lasambrienne.be

e-mail

renvoyez votre demande par mail à
location@lasambrienne.be

courrier

renvoyez votre demande par courrier à La
Sambrienne, Boulevard Jacques Bertrand
48 à 6000 Charleroi



① Veuillez compléter toutes les cases de ce formulaire, lisiblement et en lettres MAJUSCULES.



Locataire.s

Numéro de locataire

	Chef de ménage	Conjoint.e ou cohabitant.e
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Date naissance	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	<input type="text"/>



Je quitte

Mon logement

Rue

Numéro Boîte

Code postal Localité

Mon garage

Rue

Numéro Boîte

Code postal Localité

① Veuillez préciser si vous souhaitez continuer la location d'un garage séparé.



Délai légal de préavis

Date d'envoi

Date de fin du préavis légal



Demande de réduction du délai

 Date de fin du préavis souhaité
Si oui Documents à fournir

Vous déménagez dans un logement d'une société de logement de service public, du Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie ou de tout autre organisme à finalité sociale agréé par le Gouvernement

Copie du courrier de notification de l'attribution ou copie du contrat de bail signé

Vous devenez propriétaire d'un logement vendu par la Sambrienne, une autre SLSP ou un privé

Copie de l'acte notarié signé ou du compromis de vente signé

Vous déménagez pour des raisons de cohésion sociale afin d'intégrer un logement décent compte tenu des caractéristiques techniques du logement actuellement occupé

Attestation d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation délivrée par l'administration communale

Vous déménagez pour des raisons de cohésion sociale afin de favoriser l'accès à la santé et au traitement des assuétudes par le suivi médical récurrent auprès d'un centre hospitalier

Attestation de votre médecin spécialisé

Vous déménagez pour des raisons de cohésion sociale afin de favoriser l'accès à la santé et au traitement des assuétudes suite à une hospitalisation et le fait que vous ne puissiez plus vivre seul, en toute autonomie

Attestation d'entrée en maison de repos



Protection des données

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, La Sambrienne, en sa qualité de responsable du traitement de vos données, vous informe que les données portées sur ce formulaire seront traitées uniquement aux fins de réceptionner votre congé renon et vous envoyer un accusé réception, vous contacter afin de fixer le rendez-vous d'état des lieux de sortie et vous faire parvenir les documents de sortie dont le décompte des charges locatives à votre nouvelle adresse.

Pour plus d'informations, notamment concernant l'exercice de vos droits et l'utilisation de vos données portées sur ce formulaire, veuillez prendre connaissance des informations suivantes.

L'identité et les coordonnées du responsable du traitement

LA SAMBRIENNE, agréée par la Société wallonne du Logement, numéro d'agrément 5440, dont le numéro d'entreprise est le 0401.661.459 (RPM de Charleroi) et dont le siège social est situé Boulevard Jacques Bertrand, 48 6000 Charleroi, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Les coordonnées du délégué à la protection des données

LA SAMBRIENNE a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO). Le DPO a une mission d'information et de contrôle du respect du RGPD. Il s'assure que l'ensemble du personnel agit avec professionnalisme et confidentialité. Il est également la personne de contact pour répondre à vos questions quant à l'application du RGPD. Vous pouvez le contacter par courrier électronique à l'adresse dpo@lasambrienne.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante : La Sambrienne – à l'attention du DPO – Boulevard Jacques Bertrand, 48 6000 Charleroi.

Les finalités et la base juridique du traitement

LA SAMBRIENNE traite vos données à caractère personnel portées sur ce formulaire uniquement aux fins de réceptionner votre congé renon et vous envoyer un accusé réception, vous contacter afin de fixer le rendez-vous d'état des lieux de sortie et vous faire parvenir les documents de sortie dont le décompte des charges à votre nouvelle adresse. La base de légitimation du traitement précité est l'exécution du contrat auquel vous êtes partie (article 6, 1, b) du RGPD).

Les catégories de destinataires

Les destinataires des données à caractère personnel sont les services internes de LA SAMBRIENNE amenés à traiter de votre demande de congé et des modalités pratiques liées à la sortie des lieux, les fournisseurs d'énergies (le cas échéant), les fournisseurs de services informatiques et la société d'archivage de LA SAMBRIENNE.

La durée de conservation

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées le temps nécessaire pour atteindre les finalités précitées et maximum 10 ans après la fin du contrat de location.

Les droits des personnes concernées

En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de demander à LA SAMBRIENNE l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou le droit à la portabilité de vos données. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter LA SAMBRIENNE (info@lasambrienne.be), ou directement le délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont reprises ci-avant.

Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais. Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction et/ou que vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD) par e-mail à l'adresse contact@apd-gba.be ou par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

L'exigence de fourniture des données à caractère personnel

La fourniture des données à caractère personnel portées sur ce formulaire est nécessaire mais non obligatoire pour traiter de votre demande et assurer un suivi après votre départ. Le document est proposé afin de vous guider dans vos démarches de résiliation de bail. Vous n'êtes pas tenu d'utiliser ce formulaire et de nous fournir les données à caractère personnel demandées. La non fourniture et/ou l'inexactitude des données portées sur ce formulaire pourra(en)t toutefois avoir comme conséquence l'impossibilité pour LA SAMBRIENNE de traiter votre demande.

La prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.



Nouvelle adresse

Rue

Numéro Boîte

Code postal Localité

Si différent

Nom

Prénom

Date naissance

E-mail

Téléphone



Compte bancaire

Numéro de compte bancaire IBAN BE

En cas de changement de numéro de compte, veuillez nous transmettre une copie de vos cartes d'identité et bancaire.



Signature.s

Le(s) locataire (s) déclare(nt) résilier unilatéralement le(s) contrat(s) de bail conclu(s) avec La Sambrienne pour le(s) bien(s) renseigné(s) sous le cadre 2 et s'engage(nt) à le(s) rendre nettoyé(s) et libre(s) d'occupation pour, au plus tard, au terme du délai légal de 3 mois de préavis prenant cours le premier jour du mois qui suit celui au cours duquel le congé renon est envoyé.

Fait à Date

Signatures obligatoires précédée(s) de la mention « lu et approuvé.e »

Chef de ménage	Conjoint.e ou cohabitant.e